

LA F.S.U. AU COEUR DE L'ACTION AVEC LES AGENTS DES PISCINES

Le 17 Mars 2014 le Syndicat F.S.U., à la demande du personnel des Piscines, à déposé un préavis de grève de 72h du 28 Mars 2014 au Dimanche 30 Avril 2014 inclus pour les motifs suivants :

- Dégradations des conditions de travail,
- Manque de personnel, non remplacement des agents en arrêt de travail et des agents ayant quittés le service,
- Prime de chaussures et de petit équipement, fourniture de claquettes de piscine,
- Prime d'habillement,
- Aménagement des postes de travail du personnel technique (troubles musculo-squelettiques)
- Inadaptation du matériel et la mauvaise conception des locaux.

Le 20 Mars 2014 suite à la réunion de négociations il a été décidé :

- de remplacer le poste à temps complet **immédiatement**,
- de remplacer le poste à mi-temps **immédiatement**. Par ailleurs, un point sera fait dans 6 mois sur le fonctionnement du service. En cas de dysfonctionnements constatés, ce poste sera transformé à temps complet,
- de fournir le personnel en claquettes de piscine hors marché,
- de travailler avec la médecine du travail sur l'environnement des piscines (le rapport du médecin suite à l'audit effectué, sera laissé à disposition des agents et des syndicats).

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents des piscines pour la solidarité qu'ils ont manifesté lors de cette action. Sous la pression syndicale, un délai de trois jours a suffit pour obtenir satisfaction.

Néanmoins, nous resterons vigilant à l'application des décisions...

La F.S.U. reste au cœur de l'action et n'hésitera jamais à soutenir les revendications de tous les agents.

